

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 février 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V.66 Vœu relatif à la sortie progressive de l'usage du sel lors des épisodes de neige et de verglas.

-----

Le Conseil de Paris,

Considérant que chaque année, dès les premières prévisions météorologiques, les services municipaux sont mobilisés afin de mettre en œuvre des salages préventifs ;

Considérant que l'entretien de la chaussée lors des épisodes neigeux et de verglas est un enjeu de sécurité et de mobilité pour notre Ville ;

Considérant que ce salage concerne au moins 600 kms de chaussée considérée comme prioritaire ;

Considérant que le salage concerne également 20 000 points stratégiques pour les piétons dans la capitale dont 17 147 passages piétons, 324 escaliers, 703 accès aux bouches de métro, 1 933 abris bus, 196 ponts et les emplacements où se tiennent des marchés alimentaires.

Considérant qu'il est préconisé par la Ville de Paris de ne pas utiliser de sel sur les trottoirs plantés d'arbres mais de la sciure ou du sable ;

Considérant qu'il est prouvé que, bien qu'efficace, le sel de déneigement se retrouve ensuite dans les eaux ;

Considérant ainsi que son usage massif est nocif pour l'environnement, pour la faune comme pour la flore ;

Considérant que le salage est également néfaste pour le revêtement des chaussées, pour les véhicules ainsi que pour les animaux domestiques ;

Considérant qu'il existe des substituts au sel de déneigement comme le font les villes québécoises qui utilisent un mélange sel-jus de betterave ;

Considérant que les solutions alternatives déjà expérimentées par la Ville, telles que le chlorure de magnésium ou les copeaux de bois, n'ont pas été jugées satisfaisantes ;

Considérant que d'autres solutions innovantes sont possibles à l'image des travaux des élèves-ingénieurs de l'école EBI qui travaillent à une solution innovante pour remplacer le sel de déneigement par une molécule issue de déchets agro-alimentaires, solution respectueuse de l'environnement ;

Sur proposition de Laurence GOLDGRAB, Buon TAN et les élus du groupe RG-CI, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- s'engage à étudier les moyens de réduire progressivement l'usage du sel de déneigement et établit un calendrier prévisionnel des actions à mettre en place ;
- s'engage à promouvoir d'autres solutions de déneigement, plus écologiques, auprès des parisiennes et des parisiens.